

VILLE DE PARIS

Paris, le 21 novembre 2011

Secrétariat général

du Conseil de Paris

2011 DF 102

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Je soussignée Catherine Schmitt, Secrétaire générale du Conseil de Paris, certifie que la communication sur l'activité et la situation financière du Crédit Municipal de Paris ainsi que la communication de la deuxième décision modificative du budget 2011 ont été inscrites à l'ordre du jour de la séance du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal en date des 14 et 15 novembre 2011.